



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 9 juillet 2020

Question n° 13 de M. Ilias Panchard, déposée le 19 mai 2020 « Baisse des annonces : donner un coup de pouce à une presse sous pression ? »

Rappel

« En ces temps difficiles pour l'ensemble des secteurs économiques et des professions, la presse souffre aussi et sa situation est particulièrement préoccupante au regard de son importance pour le fonctionnement démocratique. Bien souvent déjà fragilisés, de nombreux médias doivent réagir face à la crise du coronavirus : réduction du nombre de pages publiées, recours au chômage partiel et réflexion sur les mesures futures à prendre. Le paradoxe est total : alors que la presse joue un rôle essentiel en cette période de crise où le contenu journalistique produit au sujet de l'évolution de la pandémie assure une information professionnelle et de qualité à la population, preuve s'il en faut le nombre de consultations des articles en hausse et la forte augmentation du nombre de nouveaux abonnés annoncé par plusieurs titres, les revenus publicitaires baissent massivement, obligeant ainsi des titres à réduire la voilure. La Confédération devrait annoncer des aides, le canton de Vaud a promis un plan d'aide de 6.2 millions de francs en janvier dernier, il s'agit aussi d'actionner les leviers au niveau communal. Sachant que la presse régionale est doublement impactée par les annulations massives de manifestations qui la prive de contenu et d'annonceurs, c'est le moment pour la ville de Lausanne d'engager rapidement son budget annuel prévu pour soutenir la presse et d'envisager un renforcement des moyens dédiés à son soutien à moyen terme en mettant en place de nouvelles mesures de soutien pérennes ».

Réponse de la Municipalité

Question 1 : Comment la Municipalité analyse-t-elle la situation actuellement vécue par la presse en Suisse romande et en particulier celle des titres couvrant l'actualité lausannoise ?

Depuis de nombreux mois, la Municipalité suit de près l'évolution de la situation en ce qui concerne la presse romande. Preuve en est les décisions prises en 2018, de la constitution d'un fonds d'aide à la presse. La situation de la presse déjà préoccupante a été largement aggravée par la pandémie de coronavirus. C'est la raison pour laquelle dans son plan de relance de la culture lausannoise (préavis N° 2020/19), la Municipalité a spécifiquement prévu une aide de CHF 100'000.- au titre de soutien aux médias et prestataires de communication.



Question 2 : La Municipalité a-t-elle prévu de prendre des mesures urgentes pour soutenir la presse ?

La Municipalité a contacté très tôt les différents rédacteurs en chefs des titres de presse écrite couvrant l'actualité lausannoise afin de prendre non seulement des nouvelles de la situation qu'ils vivaient, mais aussi pour discuter avec eux des moyens les plus adéquats pour leur venir en aide dans le cadre communal. Et comme indiqué au point 1, sous réserve de l'accord du Conseil communal, une aide complémentaire sera débloquée.

Question 3 : La Municipalité envisage-t-elle d'engager rapidement le budget prévu annuellement (70'000 francs) en publiant davantage d'annonces dans les médias papier couvrant l'actualité lausannoise (24 heures, Le Temps, Le Courrier, Lausanne Cités) ?

La Municipalité a engagé la majeure partie du fonds de soutien à la presse durant les mois de confinement et a aussi avancé le paiement de certaines prestations afin de permettre à ces médias de passer cette période difficile.

Question 4 : Si oui à la question 3), est-il envisagé, par exemple, de publier sous forme d'annonces, les mesures de protection recommandées par l'OFSP, celles décidées par la ville ou encore des remerciements adressés aux travailleuses et travailleurs des secteurs économiques les plus exposés ?

La communication des mesures de protection étant du ressort de la Confédération, la Municipalité a préféré s'orienter sur une communication complémentaire à celle des autorités cantonale et fédérale. Une campagne a ainsi été menée sur les droits et devoirs des employeuses et employeurs et des employées et employés domestiques. Ceci afin d'informer et de protéger des populations fortement précarisées durant ce confinement.

Question 5 : Etant donné la suspension des mises à l'enquête et donc de leur publication dans 24 heures et sur le portail emploi-romand.ch, ainsi que d'une partie des offres d'emploi, la Municipalité envisage-t-elle d'utiliser le budget annuel prévu à cet effet d'une autre manière, notamment par des publicités, pour soutenir les médias papier couvrant l'actualité lausannoise ?

Les recrutements ont été suspendus pendant quelques semaines, mais pas annulés. C'est pourquoi le budget 2020 prévu à cet effet devrait être dépensé.

Question 6 : Enfin, dans l'optique des difficultés probables à venir pour la presse, la Municipalité prévoit-elle d'autres mesures à moyen terme (comme la gratuité des caissettes, l'augmentation du nombre d'abonnements pris par la Ville, une subvention aux abonnements pour certaines catégories de la population, comme les jeunes ou les retraités) ?

Dans la série de mesures prises par la Municipalité durant le confinement, le nombre d'abonnements numériques aux quotidiens couvrant l'actualité lausannoise pris par l'administration communale a été augmenté. Par ailleurs, au titre du programme de relance de la culture et de l'économie créative, des annonces concernant les manifestations comme « Culture Debout » vont être faites dans les journaux et à la radio afin de continuer à soutenir ces médias.

Question 7 : Enfin, dans un registre quelque peu parallèle, en cette période d'absence de tout événement sportif ou culturel, la Municipalité a-t-elle envisagé de mettre gratuitement à disposition de la presse les archives auxquelles elle a accès ou d'inciter les organisations présentes sur le territoire communal (notamment le CIO, les diverses fédérations sportives ou encore les festivals lausannois) à le faire, pour permettre d'assurer un divertissement supplémentaire aux personnes confinées qui n'impacte pas les budgets des médias ?

La politique de relance de la culture lausannoise suite à la crise sanitaire, exposée dans le préavis N° 2020/19 qui sera traité par le Conseil communal à la rentrée, propose deux campagnes de communication dans le but de rassurer la population et de stimuler le public à profiter de l'offre culturelle afin de combler une partie de la perte liée à l'absence d'activité événementielle. Dans ce cadre, des emplacements publicitaires seront achetés et des mandats à des structures indépendantes lausannoises de promotion (graphisme, communication, affichage) seront octroyés.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu à la question de M. Ilias Panchard.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 9 juillet 2020.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

